



Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps

Compte rendu **Comité de Direction** **Mardi 3 février 2009**

Membres présents :

Collège des élus : Gilbert ADAMEC, Emile BREHIER, Jean COLLET, Annie FAVRE, Jacqueline GARIN, Georges LAGRANGE, Flora MUFFAT

Collège des socioprofessionnels : Marie-Thérèse BAUD, Sylvain BAUD, Bruno BURNOUD, Marie LAGRANGE

Membres excusés : Anthony BAUD, Jean-Pierre BOUVET, Philippe ELOY, Thierry COFFY, Rémi CULLAZ, Danielle LAMBERT

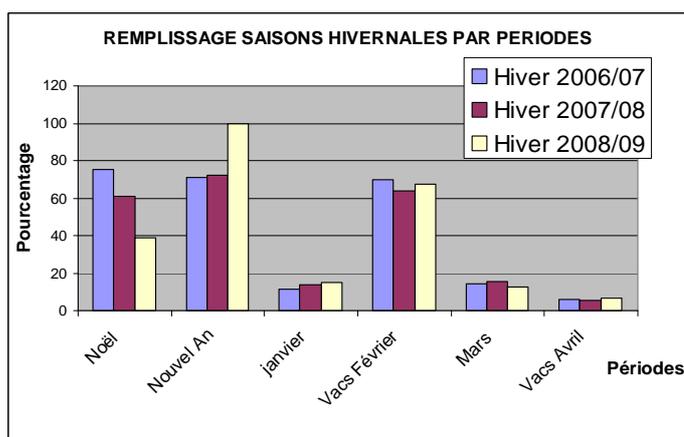
Membres absents : Cyrille GALLAY, Vincent VOIRON, Maryline GAILLARD, Christelle MUDRY, Sébastien TOURNIER

Autres personnes présentes : Stéphane PUGIN-BRON, Solène RONCO, Hélène ROSSET

I/ BILAN HIVER 2008/2009

1.1/ Taux de remplissage Val d'Aulps Location hiver 2008/2009 (au 2 février 2009)

Périodes	Hiver 2006/07	Hiver 2007/08	Hiver 2008/09
Noël	75	61	39
Nouvel An	71	69	100
Janvier	11	13	15
Vacances Février	63	59	68
Mars	13	13	12
Vacances Avril	6	5	7



Période	Moyenne	Evolution
Hiver 2006/07 sur 117 meublés	28,5	/
Hiver 2007/08 sur 113 meublés	27,8	- 0,7 pt
Hiver 2008/09 sur 126 meublés	28,1	+ 0,3 pt

Solène RONCO présente les chiffres des taux de remplissage (au 2 février 2009) de l'hiver 2008/2009. Elle indique que le taux de remplissage pour la saison 2008 /2009 est en progression par rapport à la saison précédente. La semaine du nouvel an a été un succès avec un taux de remplissage de 100%. Cette tendance est inverse à celle constatée à l'échelle de Savoie Mont – Blanc Tourisme mais comparable à celle constatée dans les stations de taille moyenne. On constate également un retour de la clientèle française.

1.2/ Statistiques visites site internet Vallée d'Aulps

Au 30 janvier 2008	Au 30 janvier 2009	Progression
Nov. 2007 : 31302	Nov. 2008 : 44 251	+ 29%
Déc. 2007 : 37 299	Déc. 2008 : 62 265	+ 40%
Janvier 2008 : 42 784	Janvier 2009 : 61 969	+ 31%

La fréquentation du site Internet connaît une nette progression en 2008/2009. Stéphane PUGIN-BRON indique que le site a reçu 62 265 visiteurs en décembre 2008 et 1 million de pages ont été vus. Il insiste sur le fait que le site Internet de la Vallée d'Aulps est performant et attractif comparé à des sites d'autres offices de même catégorie, notamment grâce au travail de Yvan TISSEYRE sur les vidéos et photos panoramiques à 360°.

II/ VOTE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES 2009

2.1/ Présentation de la participation financière

Solène RONCO présente le principe de la participation financière. Celle-ci permet une participation annuelle facultative des professionnels de la vallée à l'office de tourisme pour soutenir son action et en contrepartie de services offerts. La demande de participation est envoyée en mars pour une validité d'1 an d'octobre à octobre (sauf service internet de mai à octobre +1). Les tarifs des participations sont définis par catégories socioprofessionnelles.

Pour chacune des catégories socioprofessionnelles, la participation financière 2009 ouvre droit à :

- Apparaître sur la brochure Appel/hébergement été/hiver 2009/2010 de la Vallée d'Aulps pour les hébergeurs
- Apparaître sur les guides pratiques hiver 2009/2010 et été 2010 pour les socioprofessionnels non hébergeurs
- Apparaître sur le site internet de la Vallée d'Aulps
- Bénéficier de l'outil « Centrale de disponibilité » en ligne sur internet pour les hébergeurs
- Déposer les publicités relatives à l'activité dans chaque bureau d'accueil de la Vallée d'Aulps.
- La possibilité de participer à la Carte d'Hôte en proposant un avantage pour les socioprofessionnels non hébergeurs
- En étant partenaire de l'Office de Tourisme : bénéficiaire des informations internes : compte-rendu de réunions (envoyés par email), des informations sur les actions de l'OT Vallée d'Aulps.

Solène RONCO indique le nombre de participants financiers à l'office de tourisme et à Val d'Aulps location.

2006	2007	2008
144 OT + 113 Val d'Aulps = 257	138 OT + 103 Val d'Aulps = 241	138 OT + 109 Val d'Aulps = 247

2.2/ *Proposition de tarifs 2009 des participations financières par catégories socioprofessionnelles*

HEBERGEMENTS

Hôtels

Participation financière 2008	Proposition 2009
Base : 35€ + 8€ /chambre	Base : 35€ + 8€ /chambre

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande des hôtels se situant hors territoire Vallée d'Aulps

- Pour les hôtels entre 5 et 10 chambres : 110€
(afin d'équilibrer l'ensemble des participations par rapport aux chambres d'hôte)
- Pour les hôtels de moins de 5 chambres : 60€

Chambres d'hôtes

Caractéristiques : Jusqu'à 5 chambres et 15 couchages et Logement chez l'habitant

Participation financière 2008	Proposition 2009
110 €	110 €

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Chalet avec prestations hôtelières

Caractéristiques : à partir de 6 chambres et/ou plus de 15 couchages et/ou propriétaire n'habite pas sur place

Participation financière 2008	Proposition 2009
120 €	120 €

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Stéphane PUGIN-BRON soulève le problème des chambres d'hôtes et des chalets appartenant au anglais dont les sites internet ne sont pas traduits en français et dont les tarifs ne sont pas mentionnés en Euros.

Campings été

Participation financière 2008	Proposition 2009
60 €	60 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Campings Hiver/Été

Participation financière 2008	Proposition 2009
110 €	110 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Centres de vacances

Capacité de 0 à 49 couchages

Participation financière 2008	Proposition 2009
70 €	70 €

Capacité de 50 à 99 couchages

Participation financière 2008	Proposition Vallée 2009
110 €	110 €

Capacité de 100 à 149 couchages

Participation financière 2008	Proposition 2009
130 €	130 €

Capacité de 150 et plus couchages

Participation financière 2008	Proposition 2009
210 €	210 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Agences immobilières

Participation financière 2008	Proposition 2009
100 €	100 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Refuges

Participation financière 2008	Proposition 2009
exonéré	exonéré

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Meublés Val d'Aulps location

Adhésion Val d'Aulps : 110€ par meublé = 60€ pour Val d'Aulps + 50€ pour OT Vallée d'Aulps

Participation financière 2008	Proposition 2009
50€	50€

COMMERCES

Bars et Restaurants

Participation financière 2008	Proposition 2009
100€	100€

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Commerces de proximité

Participation financière 2008	Proposition 2009
70€	70€

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Petits commerces

Participation financière 2008	Proposition 2009
100€	100€

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Grandes surfaces

Participation financière 2008	Proposition 2009
160€	160€

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Magasins de sport

Participation financière 2008	Proposition 2009
100€	100€

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

ARTISANS

Participation financière 2008	Proposition 2009
80€	80€

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

AUTRES PARTICIPATIONS

Participation financière 2008	Proposition 2009
150€	150€

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande des hôtels se situant hors territoire Vallée d'Aulps

PROFESIONNELS DU TOURISME

Société avec travailleurs indépendants diplômés d'Etat

-ESF, accompagnateurs montagne, guide pêche

Participation financière 2008	Proposition 2009
Base : 50€ + 16 € par BE permanent + 8 € par BE temporaire	Base : 50€ + 16 € par BE permanent + 8 € par BE temporaire

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande des hôtels se situant hors territoire Vallée d'Aulps.

Société avec salariés

Participation financière 2008	Proposition 2009
100 €	100 €

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande des hôtels se situant hors territoire Vallée d'Aulps

L'ensemble des membres présents vote à l'unanimité les tarifs des propositions 2009 des participations financières présentées pour les différentes catégories socioprofessionnelles.

III/ FINANCES

3.1/ Délibérations Amortissement

Stéphane PUGIN-BRON rappelle aux membres du comité de direction que la réglementation oblige l'OTVA à amortir une partie de ses acquisitions. Il propose de fixer des durées d'amortissement par catégorie d'immobilisation de la manière suivante :

Matériel transport : 8 ans
Matériel bureau / info : 3 ans
Matériel autres : 3 ans

L'ensemble des membres présents décide de fixer les durées d'amortissement présentées ci-dessus.

3.2 Vote des tarifs insertions publicitaires

Stéphane PUGIN-BRON rappelle que l'office de tourisme s'occupe depuis l'année passée de l'édition du document du Challenge Vallée d'Aulps (course de ski de montagne). Ce document est financé intégralement par des insertions publicitaires. Il indique que les programmes d'animations sont de même financés (impression) intégralement par des insertions publicitaires. Il demande le vote des tarifs de ces insertions publicitaires.

Prospectus Challenge Vallée d'Aulps

Première de couverture : 150€

Dernière de couverture : 100€

Programme animation Vallée d'Aulps

Première de couverture : 250€

Dernière de couverture : 150€

L'ensemble des membres présents votent à l'unanimité les tarifs d'insertions publicitaires 2009 pour les programmes et prospectus édités par l'office de tourisme de la Vallée d'Aulps.

IV/ PROJET MULTI PASS PORTES DU SOLEIL

Stéphane PUGIN-BRON présente les structures juridiques mises en place dans le cadre du Multi Pass qui sont en voie d'aboutissement.

4.1/ L'Association Multi Pass des Portes du Soleil

- Une structure qui nous permet : d'obtenir des fonds publics (subvention Conseil Général 74 et Interreg)
- Une structure qui assure la mise en place du projet : juridique, fiscale, technique, communication, salaires du chargé de mission
- Une structure à laquelle les hébergeurs versent 10€ / lit en contrepartie de la promotion du produit de l'été
- Une structure soumise à la TVA
- Une association internationale de droit français
- Les adhérents de cette association : l'actuelle association des Portes du Soleil et l'ensemble des communes participant au Multi Pass des Portes du Soleil. Délibération d'adhésion de la CCVA le 20 janvier 2009
- Un capital de 10 000€ détenus aux 2/3 par l'association des Portes du Soleil et un tiers réparti entre toutes les communes adhérentes au projet.
- Une implication très grande des communes dans le pilotage de la structure.

4.2/ Le GIE Multi Pass des Portes du Soleil

- Une structure qui vise à financer le chiffre d'affaires des prestataires. Inclus dans l'offre Multi Pass Portes du Soleil
- Des recettes provenant du produit de la vente des cartes à 1€, 6€ et 50€
- Des recettes provenant des Offices de tourisme correspondant à la somme de 15cts d'euros de taxe de séjour annuelle affectés au projet Multi Pass Portes du Soleil par les communes
- Le GIE intervient en répartition des flux monétaires entre ses différents membres
- Une structure non soumise à TVA
- Un capital de 10 000€ détenus de la façon suivante : 1/3 environ par les remontées mécaniques, 1/3 environ par les offices de tourisme, 1/3 environ par l'association Multi Pass des Portes du Soleil, le restant étant affecté à d'éventuels autres membres.

VI/ PROJET EVENEMENT ETE 2009

Stéphane PUGIN BRON présente les deux principaux événements de l'été 2009.

Le premier évènement, la fête de la randonnée a pour objectif en 2009 d'être redynamisée avec l'organisation du Festi Rand'Aulps (encore au stade de projet). Il consiste en l'organisation d'un salon des sports et de la nature sur lequel seront abordées plusieurs thématiques : présence de marques de sport pour l'essai du matériel, la sécurité en montagne, la protection de l'environnement, la culture et la détente. Des randonnées à thèmes seront effectuées le matin et se rejoindront toutes au Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps à midi.

En fonction des réponses des prestataires, il sera décidé en mars de la mise en place ou non de l'évènement.

La Grande Fête Médiévale aura lieu en 2009 les 22 et 23 août. Afin d'éviter la saturation en terme de fréquentation constatée les deux années précédentes, la fête médiévale se déroulera cette année sur deux jours. Les joutes équestres et grand spectacle des chevaliers auront lieu seulement le dimanche. Le samedi sera une avant première avec tout de même de nombreuses animations et un tarif allégé.

Jacqueline GARIN propose de convier les membres de Val d'Aulps Animation en réunion de bureau de la Communauté de Communes début mars pour les informer de l'évolution de ces deux manifestations.

VI/ REFLEXION SUR LE ROLE ET LES MOYENS DE L'OFFICE DE TOURISME

Stéphane PUGIN-BRON propose à l'ensemble des membres présents une réflexion sur le rôle et les moyens de l'Office de Tourisme. Il rappelle les compétences transférés à l'OTVA et celles qui ne le sont pas.

Compétences non transférées à l'OTVA :

- Évènementiel (*Coupe VTT, Feux du Lac, Feux 14 juillet, Cyclo sportive, Fête médiévale*) (*commune/ CCVA*)
- Promotion directe et locale des stations de ski
- Aménagement des sentiers (*CCVA*)
- Gestion du gymnase de Saint Jean d'Aulps (*Commune de St Jean*)
- Acquisition et maintenance du matériel d'animation (*CCVA*)
- Investissements sur les bâtiments (*communes et CCVA*)

Compétences de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps :

ACCUEIL :

- Accueil physique** : *problème du nombre de points d'accueil d'où mobilisation de beaucoup de personnel*
- Accueil téléphonique** : *7j/7 en saison et 5 j/7 hors saison*
- Vente de produits** : *cartes, tennis, kits,...*
Env. 5 000 € de recettes annuelles
- Multipass Portes du Soleil été** : *1,6 poste supplémentaire du 15 juin au 15 septembre au bureau d'accueil de Saint Jean*

PROMOTION / HEBERGEMENT :

- Commercialisation de séjour** : *quelle promotion pour ces produits ?*
- Classement des meublés**
- Centrale de disponibilité** : *nécessaire sensibilisation des hébergeurs pour mettre à jour(notamment chalets et chambres d'hôte)*
- Site Internet** : *activité à développer, vente en ligne avec les stations*
- Photothèque et vidéothèque** : *2j/mois du webmestre*
- Carte d'Hôte hiver**
- Taxe de séjour**
- Promotion de la vallée** (publicité, salons, brochures) : *quel budget ?*
- Participation des professionnels**
- Représentation dans les organismes extérieurs** (UDOTSI, PDS, volet tourisme du CDRA)

ANIMATION :

- Programmation et mise en place des animations et des évènements été et hiver** en lien avec les comités des fêtes et CCVA: *poste d'aide animateur en juillet/août supprimé*
- Edition des programmes** (*autofinancement avec des sponsors*) **et promotion des animations**

Stéphane PUGIN-BRON évoque les avantages et les difficultés rencontrés par l'OTVA.

Avantages de l'OTVA :

- Une bonne organisation avec une bonne cohérence de travail avec la CCVA
- Du personnel spécialisé et donc plus compétent que dans des petites structures
- Un site internet très performant par rapport à des OT de notre catégorie
- Un programme animation/événement riche en été

Difficultés de l'OTVA :

- Du personnel éclaté sur 3 pôles d'où une cohésion d'équipe difficile à maintenir
- Beaucoup de points d'accueil consommateurs de personnel et donc de budget
- Un budget promotion trop faible
- Un programme animation/événement assez réduit en hiver
- Un taux de perception de la taxe de séjour trop faible

Suite à la présentation, Georges LAGRANGE réagit au nombre trop importants de points d'accueil et note qu'il faudrait éventuellement fermer davantage le dimanche. Emile BREHIER et Gilbert ADAMEC propose que des changements soient effectués et qu'il serait nécessaire de penser à une fermeture de certains bureaux. Gilbert ADAMEC et Jacqueline GARIN propose qu'une analyse de la fréquentation des bureaux d'accueil le dimanche soit effectuée pendant les vacances de février. Annie Favre rappelle cependant que le dimanche les touristes viennent se renseigner s'ils n'ont pas eu le temps la veille et qu'il est, par conséquent, important de laisser les bureaux ouverts le matin.

Stéphane PUGIN-BRON propose une éventuelle fermeture des points d'accueil les dimanches après midi.

Stéphane PUGIN-BRON évoque l'évolution des demandes des touristes dans les offices qui s'orientent désormais d'avantage sur les transports et navettes. La préparation du séjour se fait en amont par téléphone ou par internet.

Marie Thérèse BAUD pense qu'il serait utile de mettre à disposition des touristes une borne WIFI dans le bureau d'accueil de Saint Jean d'Aulps.

Concernant les animations, Georges LAGRANGE estime que tout se passe bien en hiver. Stéphane PUGIN-BRON rappelle qu'il y a beaucoup d'événements l'été mais beaucoup moins l'hiver. Il serait donc utile de réfléchir au développement de nouvelles animations plus attractives. Il rappelle cependant que la saison hivernale est différente de l'été, les touristes sortent beaucoup moins le soir.

Gilbert ADAMEC évoque le budget promotion trop restreint.

Jean COLLET trouve que la promotion directe des stations de ski n'est pas assez importante. Il souhaiterait un engagement plus marqué de l'office de tourisme dans la communication de l'espace Roc d'Enfer. Il souhaiterait participer à davantage de salons pour promouvoir la station.

Solène RONCO rappelle que les salons représentent un coût important et qu'ils n'assurent pas toujours des retombées à la hauteur des investissements réalisés.

Sylvain BAUD évoque le manque de communication réalisé autour du séjour tout compris commercialisé en début de saison. Il souhaite le mettre davantage en valeur et propose la mise en place d'une gamme plus large avec plus de moyens financiers.

Marie Thérèse BAUD soulève le fait que les gens recherchent aujourd'hui des séjours plus courts et qu'il faudrait par conséquent, proposer des séjours « Tout compris » pour 3 ou 4 jours.

Stéphane PUGIN-BRON pense qu'il serait complexe de commercialiser des séjours de courte durée en période saisonnière puisque les hébergeurs préfèrent louer à la semaine.

Stéphane PUGIN-BRON indique que cette première discussion permet de faire un premier point et d'apporter dans les actions à venir les modifications souhaitées. La réflexion sur l'ouverture des bureaux d'accueil sera poursuivie en commission accueil et lors du prochain comité de direction.

VII/ PROCHAINES REUNIONS

- Comité de direction le mardi 28 avril 2009 à 18h30 au Biot

Le Biot, le 02 Mars 2009

Le Président, Georges LAGRANGE